

# FORMATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)

Habilitation par arrêté préfectoral n°825 du 25 avril 2017



## DUREE

3 jours – 21 heures – moins de 300 salariés  
5 jours – 35 heures – plus de 300 salariés

## OBJECTIFS

- Développer l'aptitude du stagiaire à déceler et à mesurer les risques professionnels et ses capacités d'analyse des conditions de travail
- Initier le stagiaire aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

## COMPETENCES VISEES

- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE et de ses membres en matière de SSCT
- Contribuer à la démarche globale de prévention et promouvoir la prévention des risques professionnels
- Accompagner l'entreprise dans l'application de la réglementation en matière de SSCT

## POUR QUI

- Membres élus (titulaires et suppléants) au CSE et de la Commission SSCT

## PREREQUIS

Aucun

## PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative.  
Apports théoriques et travaux en sous-groupes.  
Mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise.

## MOYENS D'ENCADREMENT

Formation assurée par un/une Consultant(e) IPRP, expert(e) en santé, sécurité et conditions de travail

## EVALUATION

Évaluation réalisée tout au long de la formation au travers d'une grille individuelle. Feuille d'évaluation afin de mesurer la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement et de la prestation du formateur.

## LIVRABLES

Boîte à outils remise sur clé USB

## VALIDATION

Attestation de formation

## PROGRAMME

### I. LE ROLE ET LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)

- Quand créer une commission ?
- La composition de la commission
- La désignation des membres
- Le rôle et les missions de la CSSCT et de ses membres au sein du CSE
- Le fonctionnement de la CSSCT
  - o Les attributions de la CSSCT par délégation
  - o Les réunions de la CSSCT
  - o Les modalités de consultation de la part de l'employeur
  - o Le mandat et les heures de délégation des membres de la commission
  - o Le règlement intérieur de la commission
  - o Les moyens alloués
  - o La formation des membres
  - o Les expertises : le recours, imputabilité des frais d'expertise, choix et désignation de l'expert
- Connaître et respecter le champ d'intervention de la CSSCT
  - o Les inspections à réaliser au service de la santé et sécurité au travail (S&ST)
  - o Les enquêtes : intervenir en cas d'accident (de l'alerte à la conclusion de l'enquête)
  - o Comment gérer l'emploi des personnes handicapés et le reclassement du salarié inapte (AT/MP)
  - o Le droit d'alerte et de retrait
- Quels sont les niveaux de responsabilité en matière de SSCT
  - o Le contexte réglementaire en matière de SSCT : se repérer dans les textes
  - o Approche globale des responsabilités pénales relatives à la santé et à la sécurité au travail
  - o Les notions d'obligation de résultat et de faute inexcusable
  - o La délégation de pouvoir : comment la mettre en place ?
  - o Les obligations liées aux conditions de travail pour les salariés
  - o Les obligations juridiques en matière de pénibilité au travail

### II. LA DEMARCHE GLOBALE DE PREVENTION

- L'importance de la prévention des risques
  - o Les enjeux de la prévention, le rôle et l'importance du Document Unique
- La stratégie de prévention de l'entreprise
  - o La place de l'EvRP dans la démarche globale de prévention de l'entreprise
- L'élaboration d'un projet de prévention au sein de son entreprise
  - o Les conditions de réussite d'une démarche de prévention
  - o Les objectifs de la démarche
  - o La mobilisation des ressources humaines et documentaires
  - o Organiser le travail pluridisciplinaire
  - o Le calendrier prévisionnel de la démarche
  - o Les enjeux et les obstacles liés à la mise en œuvre d'une démarche de prévention
  - o Le plan de communication
  - o À partir des objectifs de la démarche, quelles peuvent-être les différents critères d'évaluation ?

### III. ORGANISATION, DANS SON CHAMP DE RESPONSABILITES, DE LA DEMARCHE EVRP AU SEIN DE SON ENTREPRISE

#### 1. Identifier les risques

- Les différentes phases de l'EvRP
- Les risques d'atteinte à la santé des salariés de l'entreprise
  - o La notion de « risques professionnels »
  - o Les grandes familles de risques et les risques particuliers
  - o Focus : l'apparition des TMS et des RPS, le harcèlement moral et sexuel, la pénibilité au travail
  - o La situation de travail : le travail réel VS le travail prescrit



#### DUREE

3 jours – 21 heures – moins de 300 salariés

5 jours – 35 heures – plus de 300 salariés

#### OBJECTIFS

- Développer l'aptitude du stagiaire à décoder et à mesurer les risques professionnels et ses capacités d'analyse des conditions de travail
- Initier le stagiaire aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

#### COMPETENCES VISEES

- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE et de ses membres en matière de SSCT
- Contribuer à la démarche globale de prévention et promouvoir la prévention des risques professionnels
- Accompagner l'entreprise dans l'application de la réglementation en matière de SSCT

#### POUR QUI

- Membres élus (titulaires et suppléants) au CSE et de la Commission SSCT

#### PREREQUIS

Aucun

#### PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative.

Apports théoriques et travaux en sous-groupes.

Mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise.

#### MOYENS D'ENCADREMENT

Formation assurée par un/une Consultant(e) IPRP, expert(e) en santé, sécurité et conditions de travail

#### EVALUATION

Évaluation réalisée tout au long de la formation au travers d'une grille individuelle.

Feuille d'évaluation afin de mesurer la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement et de la prestation du formateur.

#### LIVRABLES

Boîte à outils remise sur clé USB

#### VALIDATION

Attestation de formation.

#### LES PLUS PEDAGOGIQUES

Formation /action permettant une application immédiate

### PROGRAMME (SUITE)

- Les situations de travail qui peuvent générer des conséquences sur la santé et la sécurité des salariés
  - Analyser l'activité, les dysfonctionnements
  - Sélectionner les informations pertinentes
  - Les différentes situations de travail exposant à des facteurs de pénibilité, avec parfois des poly-expositions
- Les mesures de compensation
- L'analyse des situations de travail par l'observation et l'entretien avec les salariés
  - Le recueil des témoignages des travailleurs sur les risques qu'ils rencontrent
  - L'observation des situations de travail : méthodologie
  - La synthèse des informations nécessaires à l'EvRP
  - Comment prendre en compte le handicap et l'inaptitude au travail
  - Comment gérer le cas de harcèlement moral et sexuel au travail

⇒ **Étude de cas** : réaliser l'analyse d'une situation de travail

#### 2. Évaluer les risques professionnels

- Quelle méthode EvRP est la plus adaptée au contexte de l'entreprise
  - Les différentes méthodes EvRP : systèmes de cotation des risques
  - Les outils d'évaluation correspondants à la méthode retenue

⇒ **Étude de cas** : évaluer la situation de travail identifiée précédemment

#### 3. Analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles

- La méthodologie visant à mener à bien une enquête
- S'organiser pour recueillir les faits
- L'analyse à postériori par « l'arbre des causes »
  - Les éléments de l'accident à recueillir : le recueil des faits
  - Analyse de la situation de travail : méthodologie « l'arbre des causes » (INRS)
  - La procédure de déclaration d'un accident du travail
- Conclusions de l'enquête et la remontée d'informations

⇒ **Étude de cas** : construire et exploiter un arbre des causes suite à un accident de travail

#### IV. AGIR SUR LA SANTE, LA SECURITE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU SEIN DE SON ENTREPRISE

- L'élaboration du plan d'actions de prévention au sein de son entreprise
  - Comment participer aux propositions des axes d'amélioration des conditions de travail et des actions de prévention des risques, y compris les risques émergents (RPS, pénibilité, ...)
  - La hiérarchisation des actions d'amélioration en y associant les ressources et les moyens et en s'appuyant sur les principes généraux de prévention
  - L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions
- Les critères de résultats et l'utilisation des outils d'évaluation des actions conduites

⇒ **Étude de cas** : élaborer un plan d'actions de prévention suite à l'évaluation des risques réalisée précédemment

#### V. PROMOUVOIR UNE DEMARCHE DE PREVENTION PARTICIPATIVE

- Gérer et manager ensemble une politique de prévention
- La mobilisation des ressources externes et la promotion de la prévention en interne
- Comment communiquer sur le rôle et les actions du CSE en matière de SSCT
- L'élaboration du cadre de la formation des salariés à la sécurité

#### VI. OBSERVATION DES PRESCRIPTIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES EN MATIERE DE SANTE ET SECURITE

- Les principales sources d'information relatives aux évolutions techniques et réglementaires
- Construire les modalités de surveillance de l'application réglementaire
- Mener une inspection



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com

